Souscription : mode d'emploi

SCPI Amundi Immobilier

1. Je renseigne l'intégralité des informations demandées dans le bulletin de souscription en écrivant lisiblement et en lettres capitales.

   → Je coche la mention utile parmi : « Monsieur » / « Madame » / « Madame et Monsieur » / « Société » / « Indivision », etc.
   → J'indique les Nom, Prénom, Adresse complète, Lieu et Date de naissance (ainsi que celle du conjoint(e) dans le cadre d'une souscription en commun)
   → Je renseigne un nombre entier de parts souscrites (en lettres capitales et chiffres).
   → Je précise ensuite le montant de la souscription en multipliant le prix de la part par le nombre entier de parts souscrites (ex : 5 x 278€ = 1390€).

2. Je remplis les modalités de financement :

   ☐ J'indique si le financement comporte un emprunt ou NON.
   ☐ J'entoure si les parts sont nanties ou NON
   ☐ Dans le cadre d'un virement bancaire sur le compte de la SCPI, je m'assure que celui-ci a bien été effectué **2 jours ouvrés avant la fin du mois de la souscription** et je vérifie qu'il comporte le **nom et prénom** du souscripteur. Dans le cas contraire, l'enregistrement des parts de SCPI se fera le mois suivant. *Je joins l'ordre de virement.*
   ☐ Si le règlement est effectué par chèque, je vérifie que ce dernier est signé, daté par le client et qu'il est bien adressé à l'ordre de la SCPI. Je m'assure que le compte est **bien provisionné du montant minimum de la souscription** à réception du dossier par « Le Comptoir par CPR »

   Pour rappel, toute souscription ne sera validée par la société de gestion qu'après la réception de l'intégralité des fonds.

3. Le client date et signe les pages 1 et 2 du bulletin de souscription et appose la mention « *Bon pour souscription* » sur la page 1.

   En cas de souscription conjointe, les deux souscripteurs doivent signer le bulletin.

4. Je joins les pièces mentionnées page 3 selon que le client soit une personne physique ou une personne morale.

5. J'envoie l'ensemble des pièces et le bulletin de souscription à l'adresse suivante :

   AMUNDI – CPR AM
   A l'attention de Hubert SEGURA
   90 Boulevard Pasteur
   75730 PARIS CEDEX 15

6. Je conserve une copie de mon bulletin de souscription et de toutes les pièces jointes.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

RIVOLI AVENIR PATRIMOINE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable faisant offre au public régie par les dispositions des articles 1832 et suivants du Code Civil, des articles L. 231-1 et suivants du Code du Commerce, et des articles L. 214-86 et suivants, R. 214-130 et suivants du Code Monétaire et Financier, et tous textes subséquents

Version juillet 2015

NUMÉRO D'ORDRE et HORODATAGE

Cadre réservé à la Société de Gestion

BULLETIN DE DEMANDE DE SOUSCRIPTION

Avant de remplir le bulletin reportez-vous aux conditions générales

Merci de retourner vos demandes de souscription à AMUNDI - CPR AM - A l'attention de Mr Hubert SEGURA - 90 Boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15

N° D'ASSOCIÉ (souscripteur déjà associé) .....

NOM CGPI ..... **Tél.** ..... **Code apporteur** .....

JE SOUSSIGNÉ(E) (1), ☐ Monsieur / ☐ Madame / ☐ Société / Association / Personne Morale

En cas de souscription conjointe : ☐ Couple marié / ☐ Indivision (dont légale, conventionnelle, selon régime du PACS) (2)
Renseigner les informations du conjoint ci-dessous

NOM (ou dénomination sociale) .....
(en majuscules) (nom juridique ou raison sociale pour les indivisions, et personnes morales)

PRÉNOM .....

NOM D'USAGE .....
(nom marital pour les femmes mariées, divorcées ou veuves)

NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU MANDATAIRE
.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NÉ(E) LE ...../...../.....

Ville ..... Département .....

Pays .....

Joindre la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

NATIONALITÉ ……..…

TÉLÉPHONE ……..…….. Email ……..……..……..……..

CONJOINT ☐ Madame ☐ Monsieur

Joindre la copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité

Nom : ..... Prénom .....

NÉ(E) LE ...../...../..... À .....

Département ..... Pays .....

ADRESSE COMPLÈTE N° ..... RUE .....
.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

CODE POSTAL..... **VILLE**.....

PAYS .....

Situation personnelle :
Résident français fiscal (1) ☐ Non résident (3) ☐ Pays de résidence .....

PROFESSION

1. Agriculteur	☐	2. Artisan	☐	3. Cadre	☐
4. Chef d'entreprise	☐	5. Commerçant	☐	6. Employé	☐
7. Profession libérale	☐	8. Ouvrier	☐	9. Retraité	☐
10. Sans profession	☐	11. Société commerciale	☐	12. Société civile	☐

Cadre à remplir pour 11 et 12
Régime fiscal IR ☐ IS ☐ N° Siret .....
Code APE .....

SITUATION DE FAMILLE : Marié / Célibataire / Veuf / Divorcé / PACS (1)

RÉGIME MATRIMONIAL (1) **:** ☐ Communauté meubles et acquêts
☐ Communauté réduite aux acquêts (régime légal)
☐ Communauté universelle / ☐ Séparation de biens
☐ Participation aux acquêts
☐ Autres (aménagement d'un des régimes précités)

RÉGIME PACS : ☐ Séparation des patrimoines / ☐ Régime de l'indivision (2)

À compléter selon les règles applicables à votre régime matrimonial.

NATURE DE PROPRIÉTÉ : pleine-propriété/indivision/nue-propriété/usufruit (1)
Pour le démembrement, voir en page 2 dans les modalités de souscription

Biens propres ☐ **communs** ☐
Si les parts constituent des biens communs, le conjoint de l'acquéreur doit, sous peine de nullité de la souscription, donner son consentement à ladite souscription et faire précéder sa signature de la mention **"Bon pour accord pour la souscription de N parts de Rivoli Avenir Patrimoine"**

Modalités du financement	**Garanties**
Emprunt : oui – non (1)	Nantissement des parts : oui – non (1)

DOMICILIATION DES REVENUS - IMPORTANT : joindre impérativement un IBAN (vous reporter au verso pour le délai de jouissance)

N° IBAN

Code BIC | | | | | | | | |

(1) Rayer la(les) mention(s) inutile(s) ou cochez la(les) mention(s) qui correspond(ent)
(2) Si indivision, remplir un bulletin par co-indivisaire (en page 2 dans les informations relatives à la rédaction du bulletin)
(3) Préciser le pays de résidence fiscale si vous êtes non résident

Le ou les souscripteurs déclarent : (lire impérativement les conditions générales)

- Souscrire au capital de la société RIVOLI AVENIR PATRIMOINE dans les conditions figurant ci-après
- Nombre de parts souscrites, en lettres .....parts ; en chiffres …..…..…… parts de la société RIVOLI AVENIR PATRIMOINE (avec un minimum de 5 parts pour les nouveaux associés)
- Et verser pour chaque part 278 €*, soit au total..... euros (minimum 1 390 € pour les nouveaux associés)

*** commission de souscription comprise dans le montant de la part de 8,392 % TTC,** le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

- Certifier que les parts ne sont pas souscrites au bénéfice, direct ou indirect, d'une "U.S. Person" (toute personne physique résidant aux Etats-Unis d'Amérique ou toute entité/société organisée, enregistrée en vertu de la réglementation américaine) ni en violation de toute réglementation applicable, et ne seront pas cédées, ni transférées sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ou au bénéfice d'une "U.S. Person", conformément aux conditions posées dans la note d'information disponible sur le site internet de la société de Gestion.
- Reconnaître qu'un exemplaire du dossier de souscription (note d'information, statuts, plaquette commerciale, bulletin de souscription, dernier bulletin trimestriel et dernier rapport annuel du dernier exercice) leur a été remis et en avoir pris connaissance
- Avoir pris connaissance, en cas de démarchage, de la fiche d'information précontractuelle
- Avoir pris connaissance des informations et avertissements figurant au verso du présent bulletin
- Être informé(s) que leur souscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement du montant total, et de l'ensemble des pièces originales requises dans le dossier de souscription sauf interruption de la commercialisation avant son terme initial
- Faire élection de domicile au siège social de la Société de gestion, AMUNDI IMMOBILIER, 91/93 boulevard Pasteur à Paris 15e, pour l'exécution de la présente souscription et l'exécution des formalités d'enregistrement
- Être informé(s) que le prix des parts souscrites doit être intégralement libéré lors de la souscription
- Être informé(s) que les parts souscrites entreront en jouissance en ce qui concerne les droits financiers qui y sont attachés, le premier jour du quatrième mois suivant le mois au cours duquel a eu lieu la souscription
- Être informé(s) que la Société de gestion ne garantit pas la revente des parts

Le règlement s'effectuera (1)**:**

☐ Par virement à l'ordre de la SCPI Rivoli Avenir Patrimoine

Nom de l'Établissement financier : CRÉDIT AGRICOLE

N° IBAN
F	R	7	6	3	0	0	6	0	0	0	0	1	2	1	0	2	9	9	1	1	0	0	0	0	1

Code BIC | A | G | R | I | F | R | P | P |

☐ Par chèque de banque ou par chèque simple à l'ordre de la SCPI Rivoli Avenir Patrimoine

La souscription ne sera enregistrée qu'à réception du montant total de la souscription.

Fait à ..... **le** ...../...../.....

Signature(s)

CERTIFICATION DE SIGNATURE PAR LE CGPI OU COPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER
RIVOLI AVENIR PATRIMOINE

Au capital social initial de 760 000 € et au capital maximum statutaire de 950 000 000 €,
Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 440 388 411 - VISA AMF : VISA SCPI N°12-18 du 24 juillet 2012
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 PARIS
Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif
Société de gestion : Amundi Immobilier - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75710 Paris cedex 15
Société anonyme au capital de 15 666 374 euros - 315 429 837 RCS Paris
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 07 0000 33

La notice prévue à l'article 422-196 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, a été publiée au bulletin des annonces légales et obligatoires (BALO) du **1er juin 2015**

Modalités de la souscription

Prix de souscription : il est composé du nominal de 150 €, et d'une prime d'émission de 128 €, soit 278 € à verser en numéraire à libérer intégralement au jour de la souscription. Le client peut recevoir sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation de la SCPI.
Chaque part est émise au prix de souscription de 278 € à libérer intégralement au jour de la souscription. Ce montant inclut la commission de souscription qui s'établit à 7,993 % HT (8,392 % TTC) soit 22,22 € HT ou 23,33 € TTC prélevés sur le produit de chaque souscription (prime d'émission incluse). Elle est destinée :
- à hauteur de 6 % toutes taxes incluses à couvrir les frais de collecte (commission exonérée de TVA en application de l'article 261-C-1°-e du Code Général des Impôts)
- à hauteur de 1,993 % HT soumis à TVA (à titre indicatif 2,392 % TTC) à couvrir les frais de recherche d'investissements, des capitaux, de préparation et de réalisation des augmentations de capital

Minimum de souscription : 5 parts pour la première souscription, soit une somme minimum de 1 390 € prime d'émission incluse.
Période d'ouverture de la souscription : ouverture 1er juillet 2015.
Modalités du règlement : le règlement s'effectue au moment de la souscription pour la totalité du prix de souscription. Toute souscription ne sera enregistrée par la société de gestion qu'après réception des fonds et d'un dossier complet de souscription incluant le présent bulletin original dûment signé.
Le souscripteur doit avoir fourni préalablement : IBAN, copie de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport du ou des souscripteurs ou du représentant légal, justificatif de domicile, K-bis de moins de 3 mois et statuts certifiés conformes pour les personnes morales.

Informations relatives à la rédaction du bulletin

1. **Indivisions :** établir un bulletin au nom de chaque membre de l'indivision. La nomination d'un mandataire commun est obligatoire.
2. **Personnes morales :** établir le bulletin au nom de la personne morale et faire signer l'ordre par le mandataire de la personne morale. Joindre une copie de l'extrait K-bis datant de moins de 3 mois.
3. **Mineurs :** établir le bulletin au nom du mineur, le faire signer par son (ses) représentant(s) légal (aux) dûment habilité(s).
4. **Incapables :** établir le bulletin au nom de l'incapable, le faire signer par le majeur incapable selon le cas et/ou son représentant légal dûment habilité.

Délai de jouissance (droit à dividendes)

Les parts souscrites entreront en jouissance le 1er jour du quatrième mois suivant la date de souscription.
La distribution de revenu potentiel est soumise à l'approbation des associés réunis en assemblée générale.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 MODIFIÉE PAR LA LOI N° 2014-344 DU 17 MARS 2014

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts. Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.
Dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès avec possibilité de faire rectifier toutes informations erronées. Ces rectifications devront être adressées à l'adresse email suivante : contact-immobilier@amundi.com

Avertissement

Facteurs de risques

Lorsque vous investissez dans une SCPI, vous devez tenir compte des éléments et risques suivants :

- Il s'agit d'un placement à long terme il est donc recommandé de conserver les parts pendant une période d'au moins 8 ans.
- Cet investissement présente un risque de perte en capital.
- La rentabilité d'un placement en parts de SCPI est de manière générale fonction :
  - des éventuels dividendes potentiels qui vous seront versés. Le versement des dividendes n'est pas garanti et peut évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction des conditions d'occupation des immeubles,
  - du montant du capital que vous percevrez, soit lors de la vente de vos parts, soit lors de la liquidation de la SCPI. Ce dernier montant n'est pas garanti et dépendra du prix de cession du patrimoine immobilier détenu par la SCPI et de la situation du marché de l'immobilier d'entreprise lors de la cession sur la durée du placement,
  - de la durée du placement.

Fait à ..... le.....
Signature

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____

ANNEXE AU BULLETIN DE DEMANDE DE SOUSCRIPTION À LA SCPI RIVOLI AVENIR PATRIMOINE

FICHE CONNAISSANCE CLIENT

À l'occasion de toute demande de souscription à la SCPI Rivoli Avenir Patrimoine, tout client s'engage à fournir les pièces correspondant à sa situation personnelle (client personne physique ou client personne morale) et à cocher les cases requises (classification MIF, connaissance et expérience et lutte contre le blanchiment de capitaux).

1. Client personne physique / Client particulier

Pièces/Éléments à fournir uniquement dans le cas d'un nouveau client

Photocopie d'une pièce d'identité recto verso en cours de validité

Pour les ressortissants étrangers
- Copie certifiée conforme de la carte de séjour
- Copie certifiée conforme de la carte de travail

Pour les artisans
- Justificatif du numéro de TVA intra-communautaire

Coordonnées bancaires du souscripteur (nom du teneur de compte, son pays de résidence, agence bancaire),

2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois (de type quittance de loyers, électricité…)

Copie de la dernière feuille d'imposition (facultatif)

Pièces/Éléments à fournir par tout client

– En cas d'achat de parts par un mineur ou un incapable
- Copie du document ou de la décision désignant le tuteur légal ou le curateur

– En cas d'achat de parts en démembrement
- En cas de signature par un mandataire, joindre un pouvoir

– En cas d'achat de parts en indivision
- Transmettre un mandat par indivisaire
- Désignation d'un mandataire commun habilité à percevoir les revenus afférents aux parts achetées

– En cas de financement de l'achat de parts par prêt, justification de l'acceptation de prêt par l'établissement financier concerné
- Si le prêt finance en partie seulement l'acquisition des parts, mentionner l'origine des fonds utilisés pour cette opération :

.....

.....

– En cas d'autre financement, préciser l'origine des fonds utilisés pour cette opération : .....

– En cas de souscription d'un montant supérieur à 150 000 Euros, joindre un justificatif de l'origine des fonds

2. Client personne morale / Client institutionnel

Pièces/Éléments à fournir dans le cas d'un nouveau client :

Copie certifiée conforme des statuts de la société

Extrait de Kbis de moins de 3 mois : original ou copie certifiée conforme

Justificatif du numéro de TVA intra-communautaire

Justificatif certifié conforme des pouvoirs donnés au mandataire par le Président, le Président Directeur Général, le Directeur Général (sociétés commerciales) ou le Gérant (sociétés civiles) selon la structure juridique de la société

Copie certifiée conforme des signatures habilitées

Le cas échéant, le rapport annuel complet du dernier exercice (sauf si la société est en cours de création)

Bilan et compte de résultat des 3 derniers exercices (sauf si la société est en cours de création ou a été constituée depuis moins de 3 ans)

Coordonnées bancaires du souscripteur (nom du teneur de compte, son pays de résidence, agence bancaire),

Pièces/Éléments à fournir par tout client

– En cas de financement de l'achat de parts par prêt, justification de l'acceptation de prêt par l'établissement financier concerné
- Si le prêt finance en partie seulement l'acquisition des parts, mentionner l'origine des fonds utilisés pour cette opération :

.....

.....

– En cas d'autre financement, préciser l'origine des fonds utilisés pour cette opération : .....

– En cas de souscription d'un montant supérieur à 150 000 Euros, joindre un justificatif de l'origine des fonds

3. Questionnaire d'éligibilité et d'adéquation

Amundi Immobilier attire votre attention sur le fait qu'il est nécessaire de prendre connaissance de la structuration du produit, de ses avantages et risques au travers de la documentation réglementaire transmise préalablement à toute souscription.

3.1. Comment qualifieriez-vous votre connaissance des instruments financiers et véhicules d'investissement suivants :

Instruments et produits	Degré de connaissance				Nombre d'opérations réalisées au cours de 12 derniers mois		
	Nul	Moyen	Bon	Parfait	Aucune	< à 5	> à 5
OPCI							
SCPI (à capital fixe, à capital variable, fiscales)							
Groupements fonciers							
Autres (spécifier) :							

3.2. Quels placements détenez-vous ou avez-vous détenu au cours des 5 dernières années ?

☐ OPCI ☐ SCPI (à capital fixe, à capital variable, fiscales)

☐ Groupements fonciers

3.3. Gérez-vous vous-même votre portefeuille ?

☐ OUI ☐ NON

3.4. Quels sont vos objectifs d'investissement (rentabilité, durée de placement, liquidité…) ?

.....

3.5. Exercez-vous ou avez-vous exercé au moins un an, une activité professionnelle dans le secteur financier, exigeant une connaissance des instruments financiers ?

☐ OUI ☐ NON

Préciser :

.....

3.6. Comment qualifieriez-vous votre profil de risques ?

☐ **Prudent –** faible tolérance à la prise de risque. Vous préférez des rendements moindres mais une assurance de la valeur de vos investissements dans le temps

☐ **Equilibré –** tolérance modérée à la prise de risque. Vous acceptez un risque de perte mesuré pour satisfaire vos objectifs de placement

☐ **Dynamique –** tolérance forte à la prise de risque. Vous acceptez un risque de perte élevé en contrepartie d'un objectif de valorisation du capital investi

3.7. Avez-vous déjà procédé à un/des investissements dans l'immobilier ?

☐ OUI de manière directe, spécifier :

.....

☐ OUI de manière indirecte, spécifier le type et la durée de placement :

.....

☐ OUI de manière directe et indirecte, spécifier le type et la durée de placement :

.....

☐ NON

4. Classification MIF (Directive règlementaire Marchés d'Instruments Financiers)

Suite à la transposition en droit français de la Directive Européenne sur les Marchés d'Instruments Financiers (Directive MIF) du 30 avril 2004, entrée en vigueur le 1er novembre 2007, Amundi Immobilier, en qualité de Prestataire de Service d'Investissement, est tenue de procéder à la catégorisation de ses clients.

4.1. Professionnel par nature

Etes-vous agréés ou règlementés pour opérer sur les marchés financiers ?

☐ OUI ☐ NON

4.2. Professionnel par la taille (nécessite 2 "Oui" parmi les 3 propositions ci-dessous)

Possédez-vous ?

– Un bilan supérieur ou égal à 20 M€ : ☐ OUI ☐ NON

– Un chiffre d'affaires net supérieur ou égal à 40 M€ : ☐ OUI ☐ NON

– Des capitaux propres supérieur ou égal à 2 M€ : ☐ OUI ☐ NON

4.3. Professionnel sur option, sur demande d'un client non professionnel (nécessite 2 "Oui" parmi les 3 propositions ci-dessous)

Si vous souhaitez être classifié « Professionnel » sans l'être par nature ou par la taille :

– Avez-vous une expérience d'au moins 1 an dans le secteur financier ?

☐ OUI ☐ NON

– La valeur de votre portefeuille financier est-elle supérieure à 500 000 € ?

☐ OUI ☐ NON

– Effectuez-vous au moins 10 opérations par trimestre d'un montant supérieur à 600 € ?

☐ OUI ☐ NON

Synthèse classification MIF :

Au regard des réponses apportées aux points 4.1., 4.2., et 4.3. ci-dessus, votre classification est :

☐ Contrepartie éligible ☐ Professionnel

☐ Non professionnel

5. Lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme

5.1. D'où proviennent les fonds que vous souhaitez investir ?

.....

.....

5.2. Etes-vous impliqué dans la gestion d'une des activités suivantes : casino, jeux, diamantaire, lapidaire, marchand d'art, organisme caritatif ?

☐ OUI ☐ NON

5.3. Dans le cas d'un client personne morale : est-ce que vous-même/ vos dirigeants/principaux actionnaires sont ou ont une relation personnelle avec des "personnes politiquement exposées d'un pays y compris la France" (Chef d'Etat ou de gouvernement, personnalités du monde politique, des secteurs publics, judiciaire, militaire) ?

☐ OUI, mentionner la fonction et/ou la nature de la relation (familiale, relation d'affaire…) :

☐ NON

5.4. Avez-vous déjà fait l'objet d'une enquête réglementaire ou légale ?

☐ OUI ☐ NON

6. Avertissement

☐ En cochant cette case et en signant cette annexe au bulletin de demande de souscription, je certifie que les informations fournies ci-dessus afin de procéder à ma classification MIF[1] sont conformes et je reconnais appréhender les risques inhérents au produit dans lequel je souhaite souscrire.

Date : .....

Signature du client :

1 MIF : Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers, entrée en vigueur le 01/11/2007.